



PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME							
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES EN AFRIQUE (CERViDA-DOUNEDON)							
FINANCEMENT : Crédit IDA N° 6512-T							
LOME, LE 15 DECEMBRE 2023							
REFERENCE DE LA PROCEDURE : DRP ° 004/2023/UL/PRMP/CERViDA-DOUNEDON							
DATE DE PUBLICATION : 09 juin 2023							
ORGANE DE PUBLICATION : TOGO PRESSE N° 11558							
MODE DE LA PROCEDURE : Demande de Renseignement de Prix (DRP)							
OBJET DE LA PROCEDURE : « Acquisition des équipements de recherche et d'application du CERViDA-DOUNEDON (GPS DIFFERENTIEL, THEODOLITHE, etc.) ».							
DATE LIMITE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE PLIS	DATE ET HEURE/OBSERVATIONS						
	Date initiale :					23 juin 2023 à 15 H00 et 15 H 30 GMT	
	Nouvelle date limite :					29 novembre 2023 à 15 H00 et 15 H 30 GMT	
SOUSSIONNAIRES	NOMBRE		Quatre (04)				
	DENOMINATIONS SOCIALES		(1) STEA SARL, (02) TONEGE SARL, (03) SOLUTECH INFORMATIQUE & SERVICES (SIS) SARL U, (04) HI TECH GEOSERVICES.				
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS	MOTIFS DE REJET						
SOLUTECH INFORMATIQUE & SERVICES (SIS) SARL U	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Balance de précision : il propose un écran LCD rétroéclairé contre Ecran tactile couleur haute résolution exigé dans la DRP.</li> <li>✓ Etuve (Séchage/chauffage des échantillons) : il propose pour la température de réglage +5°C à +250° C contre +5 - 300°C et pour le volume de la chambre interne 112 litres contre 125 litres exigé dans la DRP ;</li> <li>✓ Distillateur d'eau : propose la marque LABOMODERNE avec 3 modèles différents sans réservoir de 8 litres comme exigé dans la DRP</li> <li>✓ Conductimètre portable : propose la marque LABOMODERNE avec 05 modèles différents indiquer un modèle spécifique</li> <li>✓ Spectrophotomètre UV visible : propose pour la transmission 0 à 200%T contre une transmission de 0 à 400% exigée dans la DRP</li> </ul>						
	HI TECH GEOSERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Balance de précision : Propose Grand écran LCD rétroéclairé contre Ecran tactile couleur haute résolution exigé ; Propose dimensions totales LxPxH : 180x310x85mm contre une dimension de 354mmx100mmx230mm (LxPxH) exigée.</li> <li>✓ Viscosimètre (Détermination de la viscosité) : Il propose un écran digital contre un écran tactile couleur multilingue 5" exigé dans la DRP.</li> <li>✓ Conductimètre portable : Il propose dans sa fiche un matériel imprécis. Mais selon la fiche technique dans les recherches sur site internet du fabricant (www.laboandco.com), la gamme de température de l'équipement proposé est de 0 à 60° contre une gamme de température de -5,0 à 105,0 °C / 23,0 à 221,0 °F exigée dans la DRP.</li> <li>✓ Agitateur va et vient multipostes : propose la marque LABO AND CO et le modèle MX 350. Sa fiche technique simplifiée dans son offre est imprécise. Nos recherches sur le site internet du fabricant (www.laboandco.com) a permis de retenir que la charge maximale de l'agitateur proposée est de 7, 5 kg contre 10 kg exigé dans la DRP.</li> <li>✓ Spectrophotomètre UV visible : aucune proposition faite</li> </ul>					
SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES							
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS F CFA LUS A L'OUVERTURE		Correction des erreurs arithmétiques en F CFA	Ajustements après (Annulation de 02 articles : 6 et 14)	Services connexes en F CFA TTC retenus après annulation des 02 articles	Montants F CFA (TTC), après correction, rabais y compris	Classement
	HT	TTC					
TONEGE SARL	265 800 000	313 644 000	Néant	- 245 440 000 (Articles 6 et 14) Soit 78% de réduction	0 (0 x 78% = 0)	68 204 000	1 <sup>er</sup>
STEA SARL	249 665 344	294 605 106	Néant	- 208 026 745 (Articles 6 et 14) Soit 75% de réduction	4 488 425 (17 953 700 x 75% = 13 465 275)	73 113 086	2 <sup>ème</sup>
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE				TONEGE SARL, Hedranawoé Sagboville non loin de la FTF 03B.P : 30415 Lomé-Togo Tél : +228 70 40 03 20/ 93 78 20 03			
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ				Soixante-huit millions deux cent quatre cent quatre mille (68 204 000) francs CFA TTC			
DELAI DE LIVRAISON				Un (03) mois			
La publication du présent procès-verbal d'attribution provisoire est effectuée en application de l'article 95 du décret n° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics au Togo.							
 Mme Cicely KUVI SOSSOU							



Université  
de Lomé

08 JAN 2024  
Lomé, le .....

CABINET DU PRESIDENT

-----  
PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS  
-----

N° 012 /UL/CP/PRMP/01-2024

10-01-2024  
Alossounou Koadjovi  
90707589  
*[Signature]*

*La Personne Responsable  
des Marchés Publics*

à

Madame la Gérante  
de la société TONEGE SARL  
Tel : +228 70 40 03 20/ 93 78 20 03

LOME

Objet : DRP N° 004/2023/UL/PRMP/CERViDA-DOUNEDON du 09 juin 2023  
(Notification d'attribution provisoire du marché)

Madame la Gérante,

Suite à l'évaluation des offres soumises dans le cadre de la demande de renseignement de prix référencée en objet, relative à « l'acquisition des équipements de recherche et d'application du CERViDA-DOUNEDON (GPS DIFFERENTIEL, THEODOLITHE, etc.) » et après l'avis du corps de contrôle interne sur le rapport y afférent,

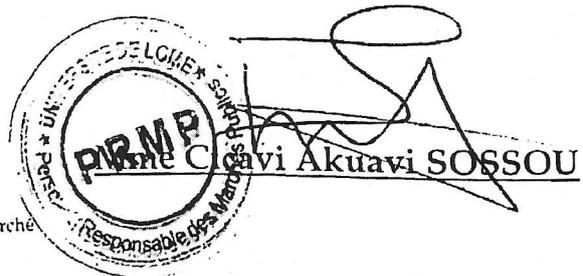
J'ai l'honneur de vous informer que votre société est déclarée attributaire provisoire du marché, objet de concurrence, pour un montant toutes taxes comprises de soixante-huit millions deux cent quatre mille (68 204 000) francs CFA.

Je vous invite, à prendre connaissance du procès-verbal d'attribution provisoire du marché en annexe.

Veillez agréer, Madame la Gérante, mes salutations distinguées.

Pl:

Copie du procès-verbal d'attribution provisoire du marché





CABINET DU PRESIDENT

=====  
PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS

=====  
COMMISSION DE CONTROLE  
DES MARCHES PUBLICS



=====  
**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 009/CCMP/01-2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi vingt-quatre janvier à dix heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sise au Lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur le projet de marché relatif à l'acquisition des équipements de recherche et d'application du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON, dont la société TONEGE SARL est attributaire provisoire, pour un montant toutes taxes comprises de soixante-huit millions deux cent quatre mille (68 204 000) francs CFA, accompagné de l'attestation de disponibilité de crédit délivrée par le Directeur du CERViDA-DOUNEDON.

Après examen, la CCMP note suivant l'attestation de disponibilité de crédit fournie, que le CERViDA-DOUNEDON dispose de ressources suffisantes pour combler le gap financier relevé dans son PV de délibération n° 002/CCMP/01-2024 du 03 janvier 2024.

S'agissant du projet de marché transmis, la CCMP note sa conformité au modèle de contrat contenu dans le dossier de demande de renseignement de prix validé.

Toutefois, sur la page de garde, veuillez laisser suffisamment d'espace entre l'objet du marché et les références du présent contrat en vue de faciliter son immatriculation comme vous l'avez fait sur la page de signature. Par ailleurs, le code d'immatriculation du marché devra être revu ainsi « MARCHÉ N° \_\_\_\_\_/2024/DRP/UL-CERViDA-DOUNEDON/F/IDA », au lieu de « MARCHÉ N° \_\_\_\_\_/2023/DRP/UL-CERViDA-DOUNEDON/F/IDA ».

Sous réserve de la prise en compte des observations ci-dessus formulées, la CCMP donne son avis de non objection pour la signature du marché précité avec la société TONEGE SARL.

En application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté n° 0197/MEF/CAB du 24 septembre 2012 fixant les modalités d'immatriculation des lettres de commande et des marchés, le contrat signé et approuvé en six (06) exemplaires après visa du Contrôleur Financier Délégué (CFD), devra être transmis à la Direction Nationale du Contrôle de la Commande Publique (DNCCP) pour immatriculation, avant toute notification au titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

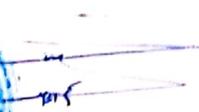
Ont signé :

Le Rapporteur,

Le Président,



  
M. YOVO Kwassi



  
M. BOROZE Tchamye T-E.